

LES ETOILES DE GERALDINE : RETROACTES

* Tout part d'un message que j'ai accroché à un arbre le jour des funérailles de Géraldine : elle continuera à vivre à travers un projet humanitaire en Afrique...



* Fin 2006 : démarches au Bénin avec le Ministre de la Défense André Flahaut. Objectif : Soutenir une ONG Action Sociale à Porto Novo : projet de construction d'un rez-de-chaussée pour centre d'éducation et de loisirs pour enfants qui sera baptisé « Les Etoiles de Géraldine ». Projet mené en partenariats principaux l'Ecole Royale Militaire et Unicef Bénin (voir annexes 1 et 2).



* Printemps 2007 : le projet au Bénin capote. Raisons essentielles : l'ONG Action sociale ne donne pas toutes les marques de garantie de fiabilité et Unicef Bénin refuse de contrôler le bon déroulement du projet.

* 2007 : il faut un projet qui peut être contrôlé par une ou des personnes vivant et travaillant sur place. Je demande à mon frère Michel, prêtre à Kinshasa, curé de la paroisse Saint-Raymond à N'Selé (banlieue est de Kinshasa) d'investiguer et ce dernier m'informe qu'une école construite en bois à Kimpasi, non « mécanisée » (pas reconnue par l'Etat congolais) peut accueillir le projet. Une grande partie des bénéficiaires du spectacle « L'Anneau de Sémiramis » de L'Enfant des Etoiles permet la construction d'un premier bâtiment qui sera inauguré le 1^{er} août 2007 et abrite deux des classes du cycle primaire.



L'Enfant des Etoiles, en partenariat avec Unicef RDC et la Défense toujours dirigée par le Ministre Flahaut, se charge aussi de l'équipement de ces deux classes.



* 2008 : un membre de L'Enfant des Etoiles, Anne Prévot, décide de consacrer une partie d'un héritage au projet. Grâce à elle, la construction du deuxième bâtiment est réalisée. La pose de la première pierre de ce deuxième bâtiment destiné à accueillir deux nouvelles classes a lieu le 23 mars 2008 (voir annexe 3).



* En 2008 et 2009, L'Enfant des Etoiles et la famille de Géraldine, aidés par la Défense belge, se chargent de l'équipement des deux bâtiments et du traitement des enseignants en attendant la mécanisation de l'école qui survient courant 2009. Le deuxième bâtiment est fonctionnel fin 2008.



* En 2010, L'Enfant des Etoiles accompagne le voyage du Roi et de la Reine à Kinshasa dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la RDC. Des ennuis mécaniques empêchent la délégation de l'EdE (dont faisait partie Camille, la cousine de Géraldine) de visiter l'école.



* En 2011 et 2012, L'Enfant des Etoiles envoie grâce à la Défense, également en partenariat avec Destination Congo, du matériel pédagogique à l'école Géraldine Roy.

LA DÉFENSE



LE MINISTRE

Bruxelles, le 10 - APR - 2011

Monsieur Charles GERARD
Asbl L'enfant des Etoiles

(Charles.gerard@enfantdesetoiles.com)

N/Ref : PDC/ET/11-001360/55/
V/Ref : Email du 10 février 2011

Monsieur,

Votre courrier repris en référence relatif à l'acheminement de colis d'aide humanitaire (12 m³/3500 Kg) à bord d'un vol prévu vers l'Afrique a retenu toute mon attention.

J'ai le plaisir de vous informer que votre demande a été acceptée. Néanmoins, cette autorisation ne donne ni de garantie, ni de priorité quant à la disponibilité sur les vols programmés. En principe il y a de la place à bord du vol prévu le 28 avril prochain. En ce qui concerne votre question de pouvoir voyager avec vos colis, cela ne sera malheureusement pas possible. Un mail avec plus de détails concernant le plan de vol vous sera envoyé dans les prochains jours.

Je voudrais attirer votre attention sur les éléments suivants :

- les formalités douanières tant en Belgique qu'en Afrique sont de la responsabilité du demandeur;
- le dépôt du fret à l'aéroport militaire est strictement régi par cette autorisation ;
- la Défense se réserve le droit de contrôler si les marchandises sont conformes à l'autorisation donnée.

Afin de régler les détails pratiques, je vous prie de prendre directement contact avec le Centre opérationnel (C'Ops) - Quartier Reine Elisabeth - Rue d'Euve 1 à 1140 Bruxelles - Tel. : 02/701 6547 ou 6984, Fax 02/701 6544. Une copie de la présente lettre lui est adressée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pieter DE CREM

.be

BELGIQUE - BELGIC - BELGIEN - BELGIUM